



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal – séance ordinaire

DATE : Mardi 30 mars 2021 19 h

LIEU : Rencontre virtuelle *Teams*

Absences/Présences *surligner les absences

Madame Émilie Taillon	Directrice
Madame Josée Trépanier	Directrice adjointe
Monsieur Pierre-Sébastien Gauthier	Représentant des parents - Président
Monsieur Philippe Tremblay	Représentant des parents – Vice-président
Madame Marie-Hélène Boisclair	Représentante des parents
Monsieur Martin Gaudreault	Représentant des parents
Madame Valérie Michaud	Représentante du comité de parents
Madame Jessica Drouin	Représentante du personnel enseignant
Madame Danielle Mercier	Représentante du personnel enseignant
Madame Hélène Perreault	Représentante du service de garde
Monsieur Jeannot Létourneau	Représentant du personnel de soutien
Madame Yolaine Dubreuil	Représentante du personnel professionnel
Madame Kim Girard	Représentante de la communauté
Monsieur Jonathan Cloutier	Représentant des parents - Substitut

Public

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Le quorum atteint, la séance est ouverte à 19h05. Madame Émilie Taillon, directrice de l'école du Boisé, souhaite la bienvenue aux membres présents. Durant cette séance, madame Taillon et madame Josée Trépanier agiront à titre de secrétaires.	
#CE 20-21	2.	Adoption de l'ordre du jour	Mesdames Marie-Hélène Boisclair et Jessica Drouin adoptent l'ordre du jour	
#CE 20-21	3.	Adoption et suivis au procès-verbal du 15 décembre 2020	Messieurs Martin Gaudreault et Jeannot Létourneau Un suivi à propos de la mesure 15024 (aide aux parents) a été fait par la directrice adjointe. Madame Trépanier a annoncé qu'une ressource externe soutient trois familles en leur offrant un accompagnement de proximité dans le but de répondre à différents besoins. Cette formule semble avoir des retombées positives pour ces familles.	
	4.	Questions du public	Aucun public	
	5.	Formations obligatoires pour les membres	Les capsules 1, 3,4 et 5 ont été présentées. Tout le monde a bien compris le contenu. Les 4 autres capsules seront présentées au prochain CE.	
#CE 20-21	6.	Règles régies internes SDEG	Les règles de la régie interne n'ont pas changé, elles ont été réfléchies comme si le COVID n'était pas présent. Martin Gaudreault et Danielle Mercier adoptent les règles de la régie interne SDEG.	
	7.	Budget mi- année	Madame Taillon regarde des sommes qui pourraient être récupérées en raison de personnel sur paiement automatique qui n'aurait pas été remplacé.	

			<p>Le COVID est responsable d'une grande partie du déficit, nous en apprendrons plus au dépôt du budget à la mi-avril.</p> <p>Marie-Hélène Boisclair se questionne à savoir si cette situation est la même dans toutes les écoles. Madame Taillon répond que toutes les écoles ont un déficit COVID.</p> <p>Elle affirme aussi que l'école du Boisé accusait un bon déficit à son arrivée. Elle tente de redresser le budget.</p>	
	8.	Tutorat	<p>Un budget de 8286\$ a été alloué pour le projet tutorat.</p> <p>Formule retenue : somme répartie de la 1^{re} à la 6^e année</p> <p>Des enseignants et des éducatrices du service de garde ont été engagés pour soutenir les titulaires dans le cadre de ce projet.</p>	
	9.	Ventilation	<p>Centralisé au niveau du CS, toutes les écoles ont été évaluées.</p> <p>Les résultats de l'école du Boisé sont très positifs, tout est conforme aux normes (vert).</p>	

	10.	Information du président	Aucune information partagée	
	11.	Information de la représentante du comité de parents	<p>Madame Valérie Michaud, représentante du comité de parents dit que les rencontres sont longues et lourdes.</p> <p>Déjà 3 rencontres depuis le dernier CE, les informations sont déjà passées (journée reconnaissance des élèves, plomb dans l'eau).</p> <p>Il n'y a aucune information à jour à partager.</p>	
	12.	Information de la représentante de la communauté	<p>Madame Kim Girard nous informe que certaines activités de la maison des jeunes sont de nouveau disponibles.</p> <p>EX : Activité culinaire----défi du chef, les parents inscrivent leur famille et reçoivent un sac de nourriture, ils font la recette et la présente en TEAM.</p>	
	13.	Information de la représentante du service de garde	<p>Inscriptions pour l'an prochain avec le Mosaïc Portail : elles sont presque toutes complétées; c'est une procédure très efficace.</p> <p>Application HOpHOp : fonctionne bien, la période d'essai est terminée. Certains parents ne se sont pas réinscrits peut-être parce que ce n'était plus gratuit (22\$ par année). Ce fut long à installer, mais efficace.</p> <p>Aux entrées, les parents ont bien apprécié l'accès aux deux portes cette année. La responsable du service de garde songe fortement à garder cette manière de faire l'an prochain.</p> <p>À Boisé, malgré la pénurie, le service de garde ne manque pas de ressource. On remarque une stabilité dans le personnel.</p> <p>Madame Valérie Michaud partage aux membres du CE qu'elle est satisfaite du service de garde, elle aime l'organisation.</p>	

	14.	Information de la direction	<p>La directrice propose de partager en primeur, par courriel, aux membres du conseil d'établissement l'information par rapport à la formation des groupes (avant d'en informer les parents).</p> <p>Présentation de la révision de compte à la prochaine rencontre.</p>	
	15.	Information des autres membres	Aucun point d'information	
	16.	Date et lieu de la prochaine séance	La prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement aura lieu le mardi 4 mai 2021, à 19 h, en rencontre virtuelle <i>Teams</i> .	
# CE 20-21	17.	Levée de la séance	<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h28.</p> <p>Mesdames Danielle Mercier et Marie-Hélène Boisclair proposent la levée de l'assemblée.</p>	